

MONITEUR FEDERAL

EXIGENCES POUR LA PRÉSENTATION ET L'HOMOLOGATION DU BREVET DE MONITEUR FÉDÉRAL

A. Présentation au stage de moniteur fédéral :

1. Etre moniteur club depuis la saison précédente.
2. Au moment de l'inscription :
 - a) Etre en ordre de visite médicale,
 - b) Etre membre d'un club affilié à la LIFRAS,
 - c) Avoir le nombre de plongées exigé soit 300 plongées :
 - 30 plongées à 40 m
 - 80 plongées en mer (voir 1) dont :
 - 60 à 30 m
 - 20 à 50 m (voir 2) (pas de tolérance de 10%),
 - d) Avoir réussi, en carrière ou mer claire, et sous le contrôle d'un moniteur fédéral ou national, l'exercice de descente en libre à 15 m.
 - e) Etre secouriste plongeur.
 - f) Etre présenté par son club au moyen du formulaire ad hoc.
 - g) Savoir parler, lire et écrire correctement le français.

B. Nombre de présentations possibles en cas d'échec :

Illimité, mais à partir de la quatrième présentation la participation financière demandée au candidat sera triplée.

C. Conditions requises pour l'homologation :

Avoir réussi au stage fédéral.

D. Remarques :

Les places étant limitées, l'ordre des inscriptions sera déterminant pour la participation au stage.

En cas d'organisation de deux sessions au cours de la même année, il n'est pas permis, en cas d'échec à la première, de se présenter à la seconde.

(1) Zélande acceptée comme mer pour 75%.

(2) Zélande non acceptée pour les plongées à 50 m.

STAGE MONITEUR FEDERAL

DEROULEMENT

Une épreuve pratique de pilotage d'un pneumatique (en principe en Belgique).

Le stage comporte :

1. Huit plongées en mer au départ d'un bateau, dont :
 - Deux en tant que chef de palanquée
 - Deux en tant que serre-file
 - Quatre en tant qu'accompagnant.Les palanquées étant généralement composées de six plongeurs, dont :
 - Deux moniteurs nationaux
 - Quatre candidats
2. Une épreuve théorique orale portant sur la navigation, la faune et la flore.

COTATION

La cotation porte sur :

- a) la tenue en plongée,
- b) le briefing (chef de palanquée),
- c) le débriefing (chef de palanquée),
- d) le contrôle du matériel (serre-file),
- e) l'organisation pratique de la plongée,
- f) les épreuves ci-dessus reprises,
- g) le secourisme actif à bord du bateau,
- h) le sauvetage au fond et en surface,
- i) la camaraderie,
- j) les qualités de moniteur (autorité, efficacité, clarté des instructions...),
- k) le contact humain,
- l) la pédagogie en plongée.